



ÉLABORATION D'UN GUIDE NATIONAL POUR IDENTIFIER DES STRUCTURES DE SOINS « CHAMPIONS » EN MATIÈRE DES DROITS HUMAINS ET VIH, TUBERCULOSE ET HÉPATITE VIRALE

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Activité n°13146

I. CONTEXTE

Dans le cadre du plan stratégique national intégré de lutte contre le VIH, les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales 2024-2030, le respect des droits humains et du genre est une composante essentielle dans la lutte contre le sida et s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie sur les droits humains et VIH/tuberculose (TB)/hépatites virales (HV). Cette stratégie traduit la volonté d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et leurs familles par la création d'un environnement favorable, par la levée des obstacles qui entravent l'accès aux services de prévention et de soins. Tous les acteurs impliqués dans la lutte contre le sida sont mis à contribution pour réduire les comportements de discrimination et de stigmatisation qui entravent les personnes vivant avec le VIH et les populations clés pour se maintenir dans une dynamique de prévention et de soins.

Il est attendu que moins de 10 % des PVVIH et personnes affectées par la TB et HV soient victimes de discrimination et de stigmatisation d'ici à 2030. Les stratégies de mobilisation des partenaires sociaux en matière de lutte contre la discrimination et les inégalités sensible au genre sont déployées dans les milieux de soins et les milieux institutionnels pour réduire les inégalités.

Grâce aux efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités des intervenants des prestataires de santé sur les droits des PVVIH et autres populations vulnérables, le respect des droits humains est promu dans les structures sanitaires même si cela est fait à des degrés variables. Au niveau des structures de soins de santé primaires mais également hospitalières, les points focaux « droits humains » au niveau des Directions Régionales de la Santé et de la protection Sociale (DRS) de même que les représentants des conseils régionaux des droits de l'Homme ont été formés sur les principes de l'éthique et le respect des droits humains en lien avec le VIH. Les assistantes sociales au niveau des centres référents de prise en charge du VIH sont également formées et activement impliquées dans le mécanisme de recours en cas de violation des droits humains. Une plateforme digitale a même été conçue dans ce sens pour faciliter le suivi.

Afin de renforcer le respect des principes de l'éthique et des droits humains dans l'exercice quotidien au sein des structures primaires et hospitalières du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, un concours peut être envisagé pour identifier les champions dans ce domaine. C'est dans ce sens que cette consultation est lancée conjointement par la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies et le Conseil National des Droits de l'Homme avec l'appui du Fonds mondial et avec l'implication de tous les partenaires concernés.

II. OBJECTIFS

1. Objectif Général

Elaborer un guide opérationnel pour identifier des structures de soins « champions » en matière de droits humains et lutte contre la stigmatisation et la discrimination en lien avec le VIH/TB/HV.

2. Objectifs Spécifiques

- Décrire le processus de préparation et de mise en œuvre du concours des structures de soins « champions ».
- Définir des critères d'évaluation mesurables et transparents pour le respect de l'éthique et la lutte contre la discrimination et la stigmatisation.
- Identifier les critères objectifs pour la qualification des structures de soins « champions »

III. TÂCHES À RÉALISER PAR LE CONSULTANT

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage composé de la DELM (DMT, PNLs, PNLAT, PNLHV, DICOM, UGFM), DHSa, CNDH, Comité de prise en charge VIH, représentants des DRS, ONGs thématiques, représentant des PVVIH et des populations affectées et ONUSIDA pour mettre en œuvre les activités suivantes :

1. Réaliser une revue documentaire sur le concept de structures de soins « champions » / « accueillants » en matière de droits humains et lutte contre la stigmatisation et la discrimination en lien avec les VIH/TB/HV.
2. Analyse de la documentation sur l'éthique, les droits humains, et la lutte contre la discrimination dans les soins de santé.
3. Effectuer des entretiens avec les acteurs clés notamment les référents en éthique médicale et en droits humains pour établir des critères d'évaluation et de qualification robustes.

4. Rédiger un guide opérationnel incluant les modalités de participation des structures de soins, les critères d'évaluation, et les procédures de reconnaissance.
5. Définir une stratégie de dissémination des pratiques exemplaires et des réussites pour inspirer le changement à travers le système de santé et encourager la culture d'excellence.
6. Animer un atelier de validation avec les partenaires sur le processus de déroulement et de reconnaissance des structures de soins « champions »
7. Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale des documents.

IV. LIVRABLES

1. Note méthodologique.
2. Revue documentaire sur le concept structures de soins « champions ».
3. Version draft et version finale du guide opérationnel (format word et ppt).
4. Document sur la stratégie de pérennisation des bonnes pratiques pour inspirer le changement.

V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre mai et septembre 2024 pour une durée de 20 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

Tâches	Nombre de jours
Revue documentaire, entretiens, visite de terrain	7
Rédaction de la version draft du guide	8
Animation de l'atelier de consensus	3
Finalisation du guide et de la stratégie de pérennisation	2
Total	20 jours

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERTISE

- Expertise en santé publique, éthique et droits humains.
- Grande connaissance du programme national de lutte contre le sida et du système de Santé Marocain.
- Très bonnes capacités de synthèse de rédaction et de communication.
- Connaissance de la langue française.
- Capacité de synthèse de rédaction et de communication.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

I. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 17 Mai 2024 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Élaboration d'un guide national pour identifier des structures de soins «Champions» en matière des Droits Humains et VIH, Tuberculose et Hépatite Virale.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.